

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2021

PRENEZ AVIS QUE :

Les membres du conseil municipal de la Ville de Danville adopteront le budget 2021 ainsi que le budget triennal d'immobilisations 2021-2022-2023, lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **lundi 14 décembre 2020 à 20 h 00**, à la salle du conseil municipal située au 150, rue Water, à Danville.

Prenez note également que la période de questions destinée au public lors de cette séance ne portera que sur le budget 2021.

La séance ordinaire du conseil municipal se tiendra comme prévu le **lundi 14 décembre 2020 à 19 h 00**.

Donné à Danville, ce 2^e jour du mois de novembre 2020.

M^e Josée Vendette
Directrice générale et secrétaire-trésorière
M.A.P. Gestion municipale